



CLUB HAIZE HEGOA

N° Siret 448-433-409-00027 Code APE/NAF : 926C
Agrément Jeunesse et Sport n° 985091

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2017

L'assemblée générale du club de parapente Haize Hegoa s'est tenue le 10 février 2018 au restaurant « chez Ttotte » à Hélette.

Le quorum est atteint avec 53 adhérents présents plus 12 adhérents représentés, les délibérations pourront donc être validées

A. Rapport financier

Pour l'année 2017, le résultat du club (compte de résultat joint en annexe) est très légèrement positif : une subvention LNAVL reçue le 14/02 au titre de l'entretien et réparation de la balise permet ce résultat.

Néanmoins, et comme l'année dernière, le club n'a reçu aucune subvention à l'exception de subventions fédérales.

Le budget 2018, joint en annexe de ce compte-rendu, est construit en tenant compte de cette réalité qui confirme ce qui avait été indiqué sur le C/R 2016.

Soumis au vote, le compte de résultat ainsi que le budget sont validés à l'unanimité.

B. Rapport sur le moral

a. Préambule

L'année 2017 a été marquée par de trop nombreuses disparitions, gens du club, ou amis du club, rendant l'année passée très difficile.

b. Effectifs

Adhérents 2017 : 149 licenciés FFVL (-8 par rapport à 2016) , 3 non-volants.

c. Licence 2017

La cotisation club pour 2018 est à 25€. Les licences se prennent toujours sur le site de la FFVL.

Pensez à mettre à jour vos coordonnées, notamment e-mail, sur le site de la FFVL : la liste de diffusion du club est bâtie sur ces informations.

d. Communication externe

Le club dispose de trois outils de communication :

- Le forum : <http://www.haizehegoa.fr/Forum3/index.php>
- Le site web : <http://www.haizehegoa.fr>
- La liste de diffusion : mailing_club@haizehegoa.fr

N'hésitez pas à vous servir de ces outils

e. Biplace associatif

Très peu de vols en 2017. Le biplace a été contrôlé par Revisaile en tout début d'année 2018. Le rapport de révision indique un suspentage en bon état, ainsi qu'un état de tissu encore très bon.

Mais Anthony a relevé de nombreux joncs déformés, pour lesquels il faudra contrôler l'état du bord d'attaque au gonflage, voire en vol.

Je rappelle à toutes les personnes se servant de ce matériel de porter une attention toute particulière au pliage de cette voile.

Pensez à renouveler vos cautions pour 2018

f. Compétition

Annulée cette année par manque de volontaires pour l'organisation. Pas de date calée cette année, à voir avec Hervé Belloc, en charge de l'organisation des compétitions pour les Pyrénées.

g. Sites

Le mat de la manche à air sur l'Erregelu a été endommagé en février 2017, et à nécessité une réparation visant à le renforcer.

Le capteur anémométrique de la balise a été remplacé cet hiver, et l'ensemble de la balise a été remonté le jeudi 15/02 (merci à Jean-Marc, Jean-Yves et Manex).

Des discussions étaient en cours avec la mairie d'Urrugne pour proposer une convention sur le site de la montagne de Ciboure. Malgré un avis favorable du maire, cette convention n'a finalement pas été approuvée par le conseil municipal sous diverses pressions (Eaux et Forêts, propriétaires terriens, ...). La situation reste donc telle qu'elle était avant cette initiative.

En cours d'année, je vous indiquais que le vol sur le Garalda était strictement interdit, suite à des plaintes de divers propriétaires. Une discussion avait été entamée à ce moment-là pour trouver une solution satisfaisante pour tout le monde.

Pour rappel, le Garalda, ainsi que le chemin qu'on prend habituellement pour accéder au décollage, sont entièrement privés : le chemin, la crête, et bien sûr les prés alentour.

Cette discussion avait pour but de proposer une convention définissant des règles, passée entre tous les acteurs.

La multiplicité des propriétaires de la crête, ainsi que du chemin d'accès complexifie les discussions, et le peu de bonne volonté des gens que nous avons rencontrés ne facilite pas les relations.

Ce dossier est à suivre, prendra du temps, et n'est pas sûr d'aboutir.

h. Formations, stages

Cette année, une nouvelle session « Voler mieux » a permis de mettre en lumière certains défauts, et dont un compte-rendu a été diffusé en cours d'année.

Une nouvelle session aura lieu en 2018.

Une session tyrolienne/pliage secours a également été organisée, permettant également de se rendre compte qu'un pliage régulier de son secours est plus que nécessaire.

i. Bilan de la journée club

Cette journée a permis de faire découvrir la parapente au travers d'une quinzaine de vols biplace (merci aux pilotes n'ayant ménagé ni leur temps, ni leur énergie), et s'est terminée par une soirée au cours de laquelle 70 convives se sont retrouvés autour de la cuisine de Bixente.

C. Election comité directeur 2018.

Comme tous les deux ans et conformément aux statuts du club, le comité directeur est renouvelé.

Se présentent :

- Sebastien ARRIETA
- Kay BOUSQUET
- Vincent CHANDEROT
- Etienne COLLAS
- Xavier COMMUNEAU
- Benedicte DE-BARBEYRAC
- Jean-marc DERGUY
- Francis ETCHEVERS
- Daniel LERIN
- Jean MENDIBOURE
- Olivier REVENU
- Sabrina SERRA
- Damien VOUGNON

Soumis au vote, ce comité directeur est approuvé à l'unanimité.

Ce comité directeur a tenu réunion le jeudi 15 février, et a élu

- **Président : Etienne COLLAS**
- **Vice-président : Sabrina SERRA**
- **Trésorier : Xavier COMMUNEAU**
- **Vice-trésorier : Damien VOUGNON**
- **Secrétaire : Daniel LERIN**
- **Vice-secrétaire : Bénédicte DE BARBEYRAC**

Etienne Collas a présenté lors de l'AG un certain nombre d'actions qui seront menés en 2018, et qui seront précisées par le prochain PV de la première réunion du CODIR.

Une enveloppe de 3000 € a notamment été discutée afin d'améliorer la balise (changement de capteur, achat de balises type « Piou-piou », ...)

Soumise au vote, cette proposition est adoptée à 64 voix pour, 1 voix contre.

Le président sortant : Denis ROTH

Le secrétaire sortant : Sébastien ARRIETA